



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DE VOIRIE

Adresse mail : occupation.dp@ville-rochefort.fr

Direction des
Services Techniques
Service Domaine Public
Hôtel de Ville
BP 60030
17301 Rochefort
Tél. : 05.46.82.66.76

Je soussigné(e) ,

Propriétaire Locataire Entrepreneur N° SIRET ou N° SIREN :
demeurant :

Tél. : Mail :

sollicite pour le compte de (NOM DU BENEFICIAIRE) :

Adresse de l'occupation du domaine public (joindre un plan d'aménagement de chantier si nécessaire):

Pour le motif suivant :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Déménagement | <input type="checkbox"/> Emménagement | <input type="checkbox"/> Travaux toiture (*) |
| <input type="checkbox"/> Ravalement de façade (*) | <input type="checkbox"/> Changement de menuiserie (*) | <input type="checkbox"/> Construction (*) |
| <input type="checkbox"/> Enseigne, devanture commerciale (*) | <input type="checkbox"/> Travaux et aménagement intérieur | |
| <input type="checkbox"/> Autre | | |

(*) Fournir obligatoirement l'arrêté de non-opposition à la Déclaration préalable (DP) ou au Permis de construire

DESCRIPTION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ① :

- Stationnement d'un véhicule immatriculé :
- Stationnement d'une benne Échafaudage Dépôt de matériaux Autres :

Date du **début** de l'occupation du domaine public :

Date de **fin** de l'occupation du domaine public :

Surface à occuper en dehors des places de stationnement (exemple : trottoir, espaces verts...) : m²

Nombre de places de stationnement sur chaussée :

Impact sur la circulation :

Je m'engage à payer la **redevance du stationnement payant** ② ainsi que les **droits de voirie relatifs à l'occupation du domaine public** dont le tarif est réactualisé annuellement par délibération du Conseil Municipal.

En cas de réservation de places de stationnement, je m'engage **à installer des panneaux d'interdiction de stationner au minimum 48 heures avant la date d'occupation du domaine public et d'afficher l'arrêté municipal correspondant.**

A ROCHEFORT, le

Signature :

① autorisation délivrée pour un stationnement du côté impair du 1^{er} au 15 de chaque mois et pour un stationnement du côté pair du 16 au 31 de chaque mois pour les rues concernées par le stationnement alterné par quinzaine.

Pour tout renseignement concernant le périmètre du stationnement payant consulter le Service Municipal du Stationnement (92 Rue Thiers – Tél. 05.46.82.91.97 – Mail : service.stationnement@ville-rochefort.fr)

Pour les stationnements d'une durée **inférieure à 6 jours**, régler directement aux horodateurs.

② selon le tarif en vigueur